

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 36

Artikel: Lausanne, le 6 septembre 1873
Autor: C.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 Septembre 1873.

M. le docteur Mestral, à qui nous devons déjà plusieurs intéressantes communications, nous envoie les lignes suivantes, qu'il nous donne comme un des petits souvenirs de son voyage à l'Exposition de Vienne:

Begnins, le 26 août 1873.

Un M. Zirkel, à Vienne, vient d'inventer un nouveau compas d'épaisseur à l'usage des naturalistes, et spécialement de tous ceux qui s'occupent d'anatomie comparée et de médecine légale. Cet instrument exposé dans la section autrichienne du palais de l'industrie est sans doute, par sa simplicité et par la facilité de son maniement, appelé à rendre de très bons services. Il est tellement simple et pratique, que le premier venu, en l'examinant attentivement, peut facilement en comprendre le mécanisme et l'usage.

Cependant M. Zirkel, pensant peut-être que son invention ne serait pas bien comprise des Français, a cru devoir leur en donner l'explication dans leur langue maternelle.

Voici donc comment il s'exprime dans le prospectus français, qu'en face de sa vitrine il fait distribuer à chaque passant; nous copions textuellement :

« *Compas à proportion*

pour

mesurages d'anthropologie et zoologie comparative.

» Comme le poid ou spéfic possède la même importance pour les sciences naturelles, le mesurage relatif ou proportional, ça veut dire : la proportion des dimensions mutuelles des parties en détail et vers l'entier qui est opposé au premier comme mesure fondamentale.

» Les individus ainsi que leurs parties et membres sont rangés par la mesure à proportion pour ainsi dire sous un dénominateur commun des grandeurs et se placent à séries de comparation numériques significatives.

» L'instrument nommé ne prétend pas à l'exactitude mathématique comme une mesure de corde appliquée à certain object mais la ligne d'erreur se diminue dans la variante des dimentions organiques.

» Pour les grandes différences de grandeur il faut à l'apparat à mesurer diverses longueurs de branches

ainsi qu'on en emploie pour peser des balances plus ou moins grandes.

» *Signé : ZIRKEL.* »

Maintenant, quel est l'heureux mortel capable de comprendre un mot de cette explication? Peut-être pas M. Zirkel lui-même, et, dans tous les cas, pas non plus

Votre serviteur,

C. M.

Un de nos concitoyens, de retour d'un récent voyage à Paris, nous communique quelques renseignements intéressants, au sujet de l'organisation d'un grand festival orphéonique qui sera donné le 21 courant, au Palais de l'Industrie, par les sociétés chorales et instrumentales de Paris et du département de la Seine, à l'occasion de la libération du territoire, et au bénéfice des blessés de la dernière guerre. Le président de la République, le monde officiel et des députés des villes dernièrement occupées assisteront à cette solennité musicale.

Voici les paroles du chœur qui sera exécuté par toutes les sociétés chorales et instrumentales réunies.

Délivrance !

Paroles d'Auguste BRUN. — Musique de MORHANGE, directeur de l'Orphéon alsacien-lorrain.

Quel est ce bruit qui, sur les monts
Et dans la plaine, au loin, s'élève?
Partout, du sol que nous aimons
L'écho le répète et l'achève :
C'est le refrain des heureux jours
Dont nous retrouvons le génie ;
La liberté renait toujours
Avec la paix et l'harmonie !

REFRAIN.

Du pays longtemps attristé

Voici la délivrance !

La chanson de la Liberté

C'est la chanson de France !

Quand l'effort de ses défenseurs
Ne peut préserver la patrie,
Sous les pas des envahisseurs
Nous la voyons sombre et meurtrie...
L'ombre en tous lieux s'évanouit ;
Salut au drapeau tricolore !
Si nos revers étaient la nuit,
La délivrance est une aurore !

Du pays longtemps attristé, etc.